



Formation et épreuves ASSR 1 et 2

publié le 09/02/2017

Dans le cadre du CESC, cette action a pour objectif de sensibiliser les élèves aux dangers de la route, de contribuer au développement d'une attitude citoyenne, d'être un élément essentiel de la lutte contre l'insécurité routière et de préparer les épreuves d'ASSR. Cette formation se fera en deux temps, pour les élèves de 5ème puis pour les élèves de 3ème.

Les élèves passeront les épreuves OBLIGATOIRES 2017 de l'ASSR1 et de l'ASSR2 en salle de conférence aux dates et aux horaires suivants (document joint)

Document joint

 [info_parents_securite_routiere_2017](#) (PDF de 422.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.